



**Direction**

Tel. 05 56 33 92 87 / 88

[secretariat.direction@crous-bordeaux.fr](mailto:secretariat.direction@crous-bordeaux.fr)

18 rue du Hamel

CS 11616

33080 Bordeaux Cedex

**Conseil d'administration du mercredi 10 mars 2021**

**Délibération n°1-2021-03**

Point n° 1 | Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 15 décembre 2020

<b>Exposé des motifs</b>
Rédigé par les services du Crous, le procès-verbal du conseil d'administration du 15 décembre 2020 fait mention des membres présents, de ceux ayant donné pouvoir, des personnalités et des membres invités qui ont assisté à la séance. Il retrace les décisions prises et synthétise les débats. Rédigé le 27 décembre 2020, il a été signé le 22 février par monsieur Claudio GALDERISI, Recteur délégué à l'Enseignement supérieur, à la Recherche et à l'Innovation, dans le délai réglementaire imparti (15 jours après la séance). Conformément au code de l'Éducation et au règlement intérieur du CA en vigueur (article 9), le procès-verbal est soumis au vote du conseil d'administration ce jour. Conformément à l'article R.822-11 du décret 2016-1042 du 29 juillet 2016, le procès-verbal approuvé en CA sera transmis pour information au Crous et au Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.
<b>Projet de délibération</b>
Le conseil d'administration adopte le procès-verbal du conseil d'administration du 15 décembre 2020, dûment signé par le président de séance.
<b>Votants présents ou représentés</b>
Pour : 15 Contre : 0 Abstentions : 0

Le 11 mars 2021

Le président du conseil d'administration,

Claudio GALDERISI

Recteur délégué Enseignement supérieur, Recherche et Innovation  
Région académique Nouvelle-Aquitaine

Par délégation de Madame la Rectrice de région académique, Anne BISAGNI-FAURE